

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 38 (1946)
Heft: 7-8

Artikel: L'Autriche à la croisée des chemins
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384477>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» 3. Les entreprises nationalisées doivent être gérées selon des principes collectivistes. C'est pourquoi elles devraient être dirigées paritairement par leur propriétaire et par des représentants des consommateurs et de la classe ouvrière. Les organes placés au-dessus des entreprises nationalisées devraient être composés de la même façon.

» 4. La gestion des entreprises doit être confiée à des directeurs désignés par les organes officiels compétents. La coopération des ouvriers à la gestion de l'entreprise doit être réglée par une loi sur les conseils d'entreprise et par des conventions complémentaires passées avec les syndicats compétents; il doit en aller de même pour les rapports de service entre l'entreprise et ses ouvriers et employés. Il importe d'assurer à ces derniers une participation appropriée au bénéfice net, cela sous la forme de prestations à des institutions sociales ou encore de gratifications.

» Le comité de l'Union syndicale autrichienne repousse catégoriquement tout autre système risquant d'empêcher que les entreprises d'intérêt national ne deviennent propriété du peuple et ne passent sous le contrôle de celui-ci, et qui aurait seulement pour effet de substituer aux capitalistes actuels une nouvelle équipe de capitalistes plus ou moins importants; il demande à tous les députés qui font partie de l'Union syndicale autrichienne de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que ces revendications soient réalisées. »

L'Autriche à la croisée des chemins

Dans le numéro du 6 juin de l'« Arbeiterzeitung », l'organe central du Parti socialiste autrichien, et sous le titre « A la croisée des chemins », le Dr Alfred Migsch, conseiller national, écrit notamment ce qui suit au sujet des nationalisations:

« La lutte pour les nationalisations a commencé. La sous-commission parlementaire a abordé l'examen des demandes de nationalisation présentées par le Parti socialiste. De l'issue de cette lutte dépendra dans une large mesure le sort futur de la nouvelle Autriche. Laissera-t-on la voie libre aux progressistes, à tous ceux qui veulent créer une société plus humaine et plus juste? Ou bien les puissances d'un monde pourri seront-elles encore assez fortes pour leur barrer le chemin? C'est là la question à laquelle il sera répondu au cours des prochains jours.

» Nous autres socialistes, nous n'avons aucune doctrine à réaliser. Notre but est de créer une économie à l'abri des crises, qui garantisse le plein emploi, qui permette à chacun de jouir du fruit

de son travail, qui élève sans cesse, proportionnellement à la productivité de l'économie nationale, le standard de vie du peuple tout entier et qui assure aux vieillards une existence digne. Ce but peut être atteint si l'homme, de même qu'il a su, au cours des deux derniers siècles, dominer et asservir les forces de la nature à l'aide de la technique, de la chimie et de la biologie, apprend à dominer et à asservir, d'après les enseignements de la sociologie, les forces économiques également.

» Et qu'on ne vienne pas surtout prétendre — car le refrain est trop connu — que nous voulons « nationaliser » les artisans, les commerçants et les paysans, que nous voulons les priver de leurs biens; cette assertion est aussi bête que fausse. Ceux qui la propagent le savent d'ailleurs très bien; ce faisant, ils n'ont pas d'autre dessein que d'atteler derechef le prolétaire au char du capitalisme. Vouloir nationaliser les petites entreprises artisanales et agricoles, ainsi que les entreprises industrielles de petite et moyenne importance, cela équivaldrait à grever l'économie nationale de charges superflues et à entraver l'élévation du standard de vie de la population tout entière. Nous savons calculer et nous n'ignorons pas que le meilleur moyen, du point de vue de l'économie nationale, d'assurer une gestion normale de ces entreprises est de les laisser entièrement à leurs propriétaires. Ce que nous voulons, en revanche, c'est restituer à la collectivité tous les secteurs de l'économie qui sont dominés par le capital — autrement dit la grosse production et les industries-clé. Cette mesure est indispensable parce qu'elle est la condition essentielle du redressement et du développement méthodique de notre économie nationale. Pour s'en rendre compte, il suffit de jeter un regard sur les vingt dernières années, au cours desquelles toutes les classes de la population autrichienne ont été les victimes du système capitaliste.

» Si donc nous nous apprêtons à édifier, sur les ruines du chaos politique, économique et social que la politique capitaliste et fasciste nous a laissées, une nouvelle maison pour le peuple autrichien, notre position est claire et nette. Est-ce là aussi l'attitude de l'Ö. V. P.? (Le Parti populaire autrichien, composé surtout de catholiques et qui est le plus fort parti depuis les élections de novembre 1945. — Réd.) Si les forces démocratiques positives que constituent les agriculteurs et les représentants des classes moyennes qui en font partie arrivent à s'imposer, l'Autriche pourra regarder vers l'avenir avec plus de confiance; alors la paix entre les classes sera garantie pour une longue période, ce qui permettra à toutes les couches de la population laborieuse de s'élever sur les plans économique et culturel.»